

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 SEPTEMBRE 2003**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, à 20 heures 00, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLETanny, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. HERBET Christiane, CAHON Claude, OBRY Eric, HUYON Jean-Luc, BALUT André, BOHEC Hervé, VINCENT Patricia, VORBECK Jean-Paul, DUFETELLE Benoît, BUTTIN René,

Mme DERAMBURE Nathalie a donné procuration à M. BOHEC,
M. CARON a donné procuration à M. HUYON,
Mme FELLER Marie-Françoise, a donné procuration à M. OBRY Eric,

formant la majorité des membres en exercice.

M. DUFETELLE Benoît a été élu Secrétaire de séance.

Etait également présent : Monsieur OGEZ, Subdivisionnaire D.D.E.

PLAN DE SECURITE

Monsieur OGEZ, de la D.D.E. présente au Conseil Municipal un projet pour l'amélioration de la sécurité dans le village.

Carrefour Route de Conty/rue du Capitaine Hémir Mézan

Pose de bordures et marquage au sol

Carrefour Eglise/rue des Clabadois

Réalisation d'îlot pavé et, éventuellement, barrières de protection,

Place du Petit Plachy

Réalisation d'un îlot pavé et signalisation horizontale.

Rue des Clabadois

Marquage au sol. Un arrêté provisoire de stationnement unilatéral sera pris.
Une simulation, avec des plots, sera réalisée au carrefour de l'église.

Rue du Pont

La pose de « coussins berlinois » pourrait être envisagée afin de réduire la vitesse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dans un premier temps, décide de poursuivre l'étude du carrefour de l'Eglise.

DEMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire informe le Conseil Municipal que, par lettre des 8 et 24 juillet, Monsieur DERCOURT, 2^{ème} adjoint, a fait part de sa démission, démission acceptée par la Préfecture.

Le poste devenant vacant, c'est Monsieur CAHON qui devient 2^{ème} adjoint, Monsieur OBRY, 3^{ème} adjoint.

Après discussion, le Conseil Municipal à la majorité (11 voix pour - 3 abstentions), décide de ne pas élire un 4^{ème} adjoint.

Le Maire informe le Conseil de la nécessité de remplacer Monsieur DERCOURT représentant la Commune au S.I.E.R. (Syndicat Intercommunal pour l'Energie dans la Région Sud Amiens). A l'unanimité, Monsieur J.P. VORBECK est nommé délégué titulaire.

Commission d'Appel d'Offres

Madame HERBET est nommée « Suppléant » à l'unanimité

Sont désignés pour les différentes commissions communales :

Commission Urbanisme

MM. OBRY et DUFETELLE

Commission « Bâtiments Communaux »

MM. OBRY, CAHON, BOHEC,

Commission « Voies et Réseaux »

M. OBRY

TARIFS CANTINE ET GARDERIE SCOLAIRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de revaloriser le prix des cantine et garderie scolaires, à compter du 1^{er} novembre 2003, comme suit :

CANTINE SCOLAIRE : 3.42 € par repas par repas, sauf pour les enfants des communes de FOSSEMANANT et de NAMPTY fréquentant les classes primaires, dont le montant est fixé à 1.24 € par repas.

REPAS ENSEIGNANT DE PASSAGE : 2.82 € - GARDERIE SCOLAIRE 1.60 € le matin et 2.35 € le soir, avec un plafonds mensuel de 25 €

REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une indemnité de déplacement aux Directeur et Directeur Adjoint du Centre de Loisirs sans Hébergement.

Faute de Directeur, la question reste posée de savoir si le Centre ouvrira ou non en novembre.

RENOUVELLEMENT CONTRAT AGENT ACCUEIL CEC

Le contrat de M. TREBOUTTE, est renouvelé.

SUBVENTION CRECHE DE BACOUËL

Le Maire donne lecture d'une demande de subvention de la Crèche de Bacouël ; cette association étant dissoute, il n'est donc pas possible d'y donner une suite favorable. Lorsque la Crèche sera reprise par une autre association, une aide pourra éventuellement être accordée.

DEFINITION DES ZONES A RISQUES D EXPOSITION A U PLOMB

Le Maire donne lecture d'une lettre de la Préfecture proposant de déclarer l'ensemble du département de la Somme « zone à risque d'exposition au plomb » afin d'être le plus rigoureux dans la prévention de ce risque.

Après avis du Conseil Départemental d'Hygiène, ce zonage sera fixé par arrêté préfectoral et en conséquence, toute vente d'immeuble ou partie d'immeuble construit avant 1948 sera soumise à l'obligation de réalisation préalable d'un état des risques d'accessibilité au plomb datant de moins d'un an.

TERRAIN COMMUNAL

Les 2 géomètres contactés au mois de juin n'ont pas encore donné suite à notre demande ; un rendez-vous sera pris avec un géomètre afin de faire réaliser cette division parcellaire.

QUESTIONS DIVERSES

Terrain et Hangar

Suite aux différents contacts avec le vendeur du terrain et du hangar, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite au projet d'achat ; il est envisagé de construire un bâtiment technique sur une des parcelles du terrain communal. Des architectes seront contactés.

Virades de l'Espoir

La Commune de MONSURES organisera plusieurs manifestations, en partenariat avec la Communauté de Communes. La commune de Plachy-Buyon s'associe à ces manifestations dont le but est de collecter des fonds pour l'Association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Fêtes de Fin d'Année

Il est prévu de faire l'acquisition d'un complément d'illuminations pour le village.

Questions pour un Champion - Pays de Somme

Ces manifestations se dérouleront à la Salle Polyvalente :

- le samedi 4 octobre 2003 à 20 H 00 (soirée de Qualification)
- le vendredi 7 novembre 2003 à 20 H 00 (demi-finale)

Course de l'Ecce Homo

Cette 20^{ème} édition de la course aura lieu le dimanche 2 novembre 2003.

Monsieur BALUT demande où en sont les travaux prévus pour l'Eglise ; les deux entreprises concernées seront recontactées.

Il informe également le Conseil que, lors de la dernière réunion, le S.I.E.R. a informé les représentants des communes que les travaux d'enfouissement de réseaux pour raison esthétique ne pourront plus être subventionnés.

En ce qui concerne l'A.D.S.L. celle-ci pourrait être réalisée, s'il s'avère, après enquête, qu'il y a plus de 100 demandes de connexions définitives.

Monsieur CARON évoque la mare de Buyon qui devrait être rejointoyée. Le Conseil souhaite contacter une association d'Aide à la Réinsertion pour réaliser ce travail.

Monsieur LEFEVRE - Café du Relais de la Selle - constate que des voitures stationnent sur son parking réservé à la clientèle lors des diverses célébrations religieuses. Ce parking étant privé, il lui incombe de prendre les mesures nécessaires pour remédier à cet état de fait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.
